

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas les états financiers annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le 1-888-357-8777, en nous envoyant un courriel à l'adresse info@gestiondactifscibc.com, en nous écrivant à CIBC Square, 81 Bay Street, 20th floor, Toronto (Ontario), M5J 0E7, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.cibc.com/fondsmutuels ou le site SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon un exemplaire du rapport financier intermédiaire, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

Objectif de placement : Le Fonds commun d'obligations canadiennes Impérial (le *Fonds*) cherche à procurer un revenu d'intérêt élevé et une certaine croissance du capital tout en tentant de préserver ce dernier, en investissant principalement dans des obligations, des débetures, des billets, d'autres instruments de créance (garantis et non garantis), des actions privilégiées et des actions privilégiées convertibles d'émetteurs canadiens et étrangers.

Stratégies de placement : Le Fonds vise à positionner son portefeuille en fonction d'une combinaison de stratégies de placement, dont une stratégie passive et une stratégie active de choix d'obligations. La stratégie passive consiste à gérer une partie du Fonds de façon à reproduire le rendement d'un indice qui se veut représentatif du marché canadien des obligations. La stratégie active de choix d'obligations repose principalement sur deux facteurs : la durée moyenne jusqu'à l'échéance et le choix des titres. Les actifs du Fonds sont ensuite attribués aux secteurs du marché obligataire en fonction des perspectives du marché. Les ajustements au portefeuille sont fondés sur un examen des conditions macroéconomiques et des marchés financiers en Amérique du Nord et à l'étranger, de même que sur un examen détaillé de la solvabilité des émetteurs.

Risque

Le Fonds est un fonds de revenu fixe canadien qui s'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à moyen terme et pouvant tolérer un risque de placement faible.

Pour la période close le 31 décembre 2024, le niveau de risque global du Fonds est resté identique à celui mentionné dans son prospectus.

Résultats d'exploitation

Gestion d'actifs CIBC inc. (*GACI* ou le *conseiller en valeurs*) est le conseiller en valeurs du Fonds. Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période close le 31 décembre 2024. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Fonds est passée de 13 783 737 \$ au 31 décembre 2023 à 12 862 772 \$ au 31 décembre 2024, en baisse de 7 % pour la période. La baisse globale de la valeur liquidative découle des rachats nets de 1 454 567 \$, contrebalancés en partie par le rendement positif des placements.

Les parts de catégorie A du Fonds ont dégagé un rendement de 4,8 % pour la période, contre 4,2 % pour son indice de référence, soit l'indice des obligations globales universelles FTSE Canada (*l'indice de référence*). Le rendement du Fonds tient compte des frais et des charges, ce qui n'est pas le cas de celui de l'indice de référence.

Les rendements obligataires ont augmenté au cours de la période, l'inflation ayant continué à ralentir, bien qu'à un rythme plus lent que prévu. Au début de 2024, les marchés des contrats à terme avaient prévu que le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (la *Réserve fédérale*) et la Banque du Canada réduiraient toutes deux les taux d'intérêt de cinq à six fois en 2024. La Réserve fédérale a abaissé les taux d'intérêt à trois reprises au cours du second semestre 2024 pour porter le taux des fonds fédéraux dans la fourchette de 4,25 % à 4,50 %. La Banque du Canada a abaissé ses taux d'intérêt de 1,75 %. Les deux banques centrales ont indiqué qu'elles ralentiraient le rythme des réductions de taux d'intérêt en 2025.

À la fin de 2024, les marchés des contrats à terme anticipaient qu'en 2025, la Banque du Canada procéderait à deux ou trois autres réductions de taux d'intérêt et que la Réserve fédérale procéderait à une ou deux autres réductions de taux.

Tant au Canada qu'aux États-Unis, les courbes de rendement (l'écart entre le rendement des obligations à 2 ans et à 30 ans) se sont accentuées, passant d'une inversion profonde à une courbe positive. À la fin de l'année, au Canada, le taux de rendement des obligations était de 1,26 %, et de 0,76 % aux États-Unis.

Les obligations de sociétés ont continué de bien faire, les écarts de taux (la différence de rendement entre les obligations de sociétés et celui des obligations gouvernementales ayant des échéances similaires) se sont rétrécis, témoignant de l'amélioration plus importante que prévu de la rentabilité des sociétés. Les écarts de taux des

obligations à rendement élevé se sont également resserrés, et les obligations à rendement élevé ont mieux fait que le marché obligataire canadien en général. Les obligations canadiennes ont dégagé un rendement supérieur à celui des obligations américaines, en raison partiellement de l'activité économique plus faible au Canada.

La surpondération des obligations de sociétés et la sous-pondération des obligations fédérales ont contribué au rendement du Fonds. La surpondération des obligations à rendement élevé, des titres adossés à des créances hypothécaires américaines et des prêts hypothécaires privés a également été favorable au rendement.

Les positions dans les obligations du gouvernement du Canada (2,75 %, 2064/12/01 et 3,50 %, 2025/08/01) et dans la Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1 (1,75 %, 2030/06/15) ont été favorables au rendement, car ces obligations ont dégagé un rendement relatif supérieur. La position dans une obligation d'Enbridge Inc. (8,75 %, 2034/01/15) a favorisé le rendement, en raison de son rendement. La position dans les obligations de Vidéotron Ltée (4,50 %, 2030/01/15 et 3,63 %, 2028/06/15) a contribué au rendement, étant donné que cette obligation, auparavant classée à titre d'obligation à rendement élevé, est désormais notée comme obligation de grande qualité.

La surpondération des obligations municipales et la sous-pondération des titres hybrides ont nui au rendement du Fonds.

Les positions dans des obligations de la Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1 (0,95 %, 2025/06/15 et 1,95 %, 2025/12/15) et dans une obligation du gouvernement du Canada (1,75 %, 2053/12/01) ont nui au rendement, car ces obligations ont dégagé un piètre rendement relatif. Les positions dans des obligations du gouvernement du Canada (2,75 %, 2055/12/01, 1,75 %, 2053/12/01 et 3,75 %, 2053/12/01) ont pesé sur le rendement en raison de leur longue durée (plus grande sensibilité aux taux d'intérêt) lorsque les rendements ont augmenté.

Des obligations de la province d'Ontario (4,15 %, 2034/06/02) et de Québecor inc. (3,60 %, 2033/09/01) ont été ajoutées au Fonds en raison des écarts de taux attractifs sur une base relative. Une nouvelle position a été ouverte dans Coastal GasLink Pipelines Ltd. (5,19 %, 2034/09/30) pour son rendement attractif par rapport à ses pairs.

Les positions dans une obligation du gouvernement du Canada (4,50 %, 2025/11/01) et dans une obligation de la Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1 (4,25 %, 2028/12/15) ont été accrues afin d'augmenter le rendement du Fonds. Le conseiller en valeurs a augmenté la position dans la Banque Royale du Canada (5,10 %, 2029/04/09) afin de prolonger les échéances au-delà de un an.

La position dans une obligation de la Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1 (0,95 %, 2025/06/15) a été éliminée afin d'augmenter la durée du Fonds, et la position dans une obligation du gouvernement du Canada (1,50 %, 2031/12/01) a également été éliminée afin d'augmenter le rendement du Fonds. Le conseiller en valeurs a liquidé l'obligation de US Foods Holding Corp. (4,75 %, 2029/02/15) pour réinvestir le produit dans des titres adossés à des créances hypothécaires américaines.

Les positions dans des obligations du gouvernement du Canada (1,75 %, 2053/12/01 et 2,75 %, 2064/12/01) ont été réduites afin d'augmenter le rendement du Fonds. Le conseiller en valeurs a réduit la position dans Capital Power Corp. (5,82 %, 2028/09/15) en faveur de

Ventas Canada Finance Ltd. (5,10 %, 2029/03/05) afin d'améliorer la qualité du crédit.

Événements récents

Le risque géopolitique a ébranlé, de manière imprévisible et sans précédent, l'économie et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Cette situation a entraîné une grande volatilité et d'importantes incertitudes dans les marchés des capitaux. Il est impossible de déterminer si des mesures supplémentaires seront prises par les gouvernements ou de connaître l'incidence de ces mesures sur les économies, les entreprises et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. La hausse de l'inflation dans de nombreux marchés à l'échelle du globe a incité les banques centrales à relever les taux d'intérêt pour contrer la hausse rapide des prix. Ces facteurs pourraient avoir une incidence négative sur le Fonds. Le gestionnaire continue de surveiller l'évolution de la situation ainsi que son incidence sur les stratégies de placement.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la *Banque CIBC*) et des membres de son groupe, en ce qui a trait au Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, les *frais*) décrits ci-après.

Gestionnaire

La Banque CIBC est le gestionnaire (le *gestionnaire*) du Fonds. La Banque CIBC reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Fonds, calculés selon la valeur liquidative du Fonds, comme il est décrit à la section *Frais de gestion*.

Fiduciaire

La Compagnie Trust CIBC (*Trust CIBC*), filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, est le fiduciaire (le *fiduciaire*) du Fonds. Le fiduciaire est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Fonds pour le compte des porteurs de parts.

Conseiller en valeurs

Le conseiller en valeurs fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, est le conseiller en valeurs du Fonds.

Gestionnaires discrétionnaires

En date du présent rapport, les parts du Fonds sont offertes par l'entremise de services discrétionnaires de gestion de placements assurés par certaines filiales de la Banque CIBC (collectivement, les *gestionnaires discrétionnaires*). Ces gestionnaires discrétionnaires peuvent comprendre Trust CIBC et GACI. Les gestionnaires discrétionnaires prennent des dispositions pour acheter, convertir, échanger et racheter les parts du Fonds pour le compte de leurs clients ayant conclu des conventions discrétionnaires de gestion de placements avec un des gestionnaires discrétionnaires. Les gestionnaires discrétionnaires sont les porteurs de parts inscrits du Fonds et reçoivent, à ce titre, tous les documents à l'intention des porteurs de parts et ont le droit d'exercer tous les droits de vote que leur confèrent les procurations données relativement aux parts du Fonds. Les parts du Fonds sont également offertes aux investisseurs relativement à certains produits offerts par des courtiers membres du

groupe conformément aux modalités des conventions de compte régissant ces produits. Il n'existe aucune entente de rémunération avec ces courtiers relativement à la vente de parts du Fonds. Cependant, Trust CIBC reçoit des honoraires de ses clients en leur offrant des services de gestion discrétionnaires et peut verser, de ces honoraires, des honoraires aux courtiers membres du groupe et aux autres membres du groupe CIBC pour les services qu'ils ont rendus relativement aux comptes discrétionnaires de gestion de placements des clients, lesquels peuvent détenir des parts du Fonds.

La Banque CIBC reçoit des rétributions de Trust CIBC pour les services des conseillers CIBC qui aident les épargnants à ouvrir des comptes discrétionnaires de gestion de placements lorsque Trust CIBC agit en tant que gestionnaire discrétionnaire et pour agir à titre de directeur relationnel pour les épargnants. La Banque CIBC est responsable de la rémunération de ses conseillers et peut les payer à même ces honoraires. De plus amples détails sur l'entente intervenue entre la Banque CIBC et Trust CIBC figurent dans la convention discrétionnaire de gestion de placements intervenue entre Trust CIBC et les épargnants. GACI reçoit des rétributions de ses clients pour les comptes discrétionnaires de gestion de placements, lesquels peuvent comprendre des parts du Fonds, et peut verser une partie de ces rétributions à ses conseillers en placements.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs prend des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille, de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par GACI à Marchés mondiaux CIBC inc. (*MM CIBC*) et à CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe et d'autres titres au Fonds. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme le type et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres au conseiller en valeurs en contrepartie partielle du traitement des opérations de courtage par leur entremise (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une tranche des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds.

Au cours de la période, des commissions de courtage et d'autres frais totalisant 1 770 \$ ont été versés par le Fonds à MM CIBC, et aucune commission de courtage ni aucuns autres frais n'ont été versés à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

Opérations du Fonds

Le Fonds peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (les *opérations entre parties liées*) en se fondant sur les instructions

permanentes émises par le comité d'examen indépendant de la Banque CIBC (le *CEI*) :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés au sous-conseiller en valeurs ou détenir ces titres;
- investir dans des titres de créance non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié à la Banque CIBC, dont la durée résiduelle jusqu'à l'échéance est de 365 jours ou plus, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;
- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (le *courtier lié* ou les *courtiers liés*) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement de ceux-ci (dans le cas d'un « placement privé », en conformité avec la dispense relative aux placements privés accordée par les autorités canadiennes en valeurs mobilières et les politiques et procédures portant sur ces placements);
- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat ou de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- conclure des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises dans lesquelles la contrepartie est un courtier lié;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un des membres de son groupe; et
- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds de placement gérés par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des titres à ce compte ou à ce fonds de placement relativement à l'achat ou au rachat de parts du Fonds, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire (le *dépositaire*) du Fonds. Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres du Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Fonds, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Le dépositaire peut retenir les services de sous-dépositaires pour le Fonds. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille initiées par GACI à titre de conseiller en valeurs sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers, à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de

négociation de GACI au nom du Fonds au cours du mois en question. Tous les autres frais et marges découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Fonds. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

Le dépositaire fournit également certains services au Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Le gestionnaire reçoit des frais d'administration fixes du Fonds et, en contrepartie, paie certaines charges d'exploitation, dont les frais de garde (incluant toutes les taxes applicables), et les frais de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille (incluant toutes les taxes applicables) sont payés à la Compagnie Trust CIBC Mellon. Le cas échéant, des honoraires liés aux prêts de titres sont déduits des produits reçus par le Fonds.

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Fonds et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Fonds pour la période close le 31 décembre.

Actif net par part¹ du Fonds - parts de catégorie A

Date de début des activités : 15 octobre 1998

	2024	2023	2022	2021	2020
Actif net au début de la période	10,36 \$	10,02 \$	11,76 \$	12,41 \$	11,70 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,42 \$	0,38 \$	0,36 \$	0,36 \$	0,39 \$
Total des charges	(0,01)	(0,01)	(0,01)	(0,01)	(0,01)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,16)	(0,29)	(0,34)	0,02	0,13
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,21	0,66	(1,35)	(0,63)	0,58
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,46 \$	0,74 \$	(1,34) \$	(0,26) \$	1,09 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,41 \$	0,37 \$	0,35 \$	0,35 \$	0,38 \$
Des dividendes	—	—	—	—	—
Des gains en capital	—	—	—	—	—
Remboursement de capital	—	—	—	—	—
Total des distributions³	0,41 \$	0,37 \$	0,35 \$	0,35 \$	0,38 \$
Actif net à la fin de la période	10,43 \$	10,36 \$	10,02 \$	11,76 \$	12,41 \$

Ratios et données supplémentaires - parts de catégorie A

	2024	2023	2022	2021	2020
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	12 862 772 \$	13 783 737 \$	12 909 162 \$	14 277 533 \$	13 620 591 \$
Nombre de parts en circulation⁴	1 232 875 740	1 330 377 562	1 288 229 540	1 214 125 138	1 097 209 201
Ratio des frais de gestion⁵	0,12 %	0,12 %	0,12 %	0,12 %	0,12 %
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge⁶	0,28 %	0,28 %	0,28 %	0,30 %	0,30 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	159,67 %	82,79 %	46,45 %	52,91 %	34,55 %
Valeur liquidative par part	10,43 \$	10,36 \$	10,02 \$	11,76 \$	12,41 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

⁴ L'information est présentée au 31 décembre de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du Fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un Fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Frais de gestion

Le Fonds paie à la Banque CIBC, directement ou indirectement, des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Fonds. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Fonds, calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à la Banque CIBC en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes, les commissions de suivi et les frais payés au(x) sous-conseiller(s) en valeurs sont prélevés par la Banque CIBC sur les frais de gestion reçus du Fonds. Le Fonds est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à la Banque CIBC. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels.

Pour la période close le 31 décembre 2024, la totalité des frais de gestion obtenus du Fonds était attribuable aux frais d'administration et aux services de conseil en placement.

Rendement passé

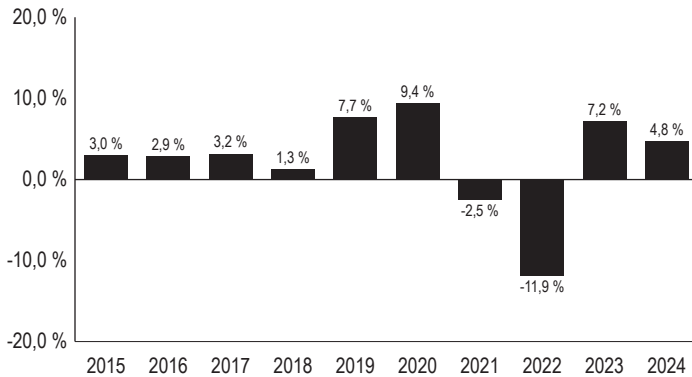
Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ni d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du Fonds tiennent compte des frais et des charges. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

Rendements annuels

Le diagramme à barres ci-dessous donne le rendement annuel du Fonds pour les périodes présentées et illustre comment le rendement varie d'une période à l'autre. Ce diagramme indique en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 décembre de l'exercice, d'un placement effectué le 1^{er} janvier, à moins d'indication contraire.

Parts de catégorie A



Rendements composés annuels

Le tableau suivant montre le rendement composé annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour chacune des périodes indiquées ayant pris fin le 31 décembre 2024. Le rendement total composé annuel est également comparé à celui de l'indice ou des indices de référence du Fonds.

L'indice de référence du Fonds est l'indice des obligations globales universelles FTSE Canada.

Catégorie et indice(s) de référence	1 an (%)	3 ans (%)	5 ans (%)	10 ans* (%)	ou depuis le début des activités* (%)	Date de début des activités
Parts de catégorie A	4,8	(0,3)	1,1	2,3		15 octobre 1998
Indice des obligations globales universelles FTSE Canada	4,2	(0,6)	0,8	2,0		

* Si une catégorie de parts a été créée il y a moins de 10 ans, le tableau indique le rendement composé annuel depuis le début des activités.

L'indice des obligations globales universelles FTSE Canada est composé d'obligations négociables sur le marché canadien visant à refléter le rendement de l'ensemble du marché obligataire canadien de qualité supérieure. Les rendements sont calculés quotidiennement et pondérés en fonction de la capitalisation boursière.

Une analyse du rendement relatif du Fonds par rapport à son ou à ses indices de référence est présentée à la section *Résultats d'exploitation*.

Aperçu du portefeuille de placements (au 31 décembre 2024)

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du Fonds. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.cibc.com/fondsmutuels. Le tableau Principales positions présente les 25 principales positions du Fonds. Dans le cas d'un Fonds comportant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées. Le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie correspond à une seule position.

<i>Répartition du portefeuille</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>	<i>Principales positions</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
Obligations de sociétés	40,6	Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,9
Obligations émises et garanties par les gouvernements provinciaux	32,2	Contrat à terme standardisé sur obligations du gouvernement du Canada à 5 ans, mars 2025	1,8
Obligations émises et garanties par le gouvernement du Canada	16,5	Gouvernement du Canada, 1,75 %, 2053/12/01	1,8
Obligations en devises	7,0	Province d'Ontario, 4,15 %, 2034/06/02	1,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,9	Province d'Ontario, 2,90 %, 2046/12/02	1,4
Obligations émises et garanties par les gouvernements municipaux	1,6	Gouvernement du Canada, 3,00 %, 2034/06/01	1,1
Fonds d'investissement d'obligations canadiennes	1,0	Province d'Ontario, 3,75 %, 2053/12/02	1,0
Autres actifs, moins les passifs	(0,1)	Gouvernement du Canada, 4,50 %, 2025/11/01	1,0
Contrats à terme de gré à gré et opérations au comptant	(0,1)	ACM Commercial Mortgage Fund	1,0
Contrats à terme standardisés – titres à revenu fixe	(0,6)	Province de Québec, 3,60 %, 2033/09/01	0,9
		Province d'Ontario, 3,45 %, 2045/06/02	0,9
		Gouvernement du Canada, 2,75 %, 2055/12/01	0,9
		Gouvernement du Canada, 2,00 %, 2032/06/01	0,9
		Gouvernement du Canada, 3,50 %, 2029/09/01	0,9
		Province d'Ontario, 3,65 %, 2033/06/02	0,9
		Province d'Ontario, 4,60 %, 2039/06/02	0,8
		Gouvernement du Canada, 3,25 %, 2034/12/01	0,8
		Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 1,95 %, 2025/12/15	0,8
		Province de Québec, 4,40 %, 2055/12/01	0,8
		Province de Québec, 3,50 %, 2048/12/01	0,8
		Province d'Ontario, 2,15 %, 2031/06/02	0,8
		Banque de Nouvelle-Écosse (La), 2,95 %, 2027/03/08	0,8
		Obligation du Trésor des États-Unis, 4,50 %, 2054/11/15	0,7
		Province d'Ontario, 2,80 %, 2048/06/02	0,7
		Government National Mortgage Association, 5,00 %, 2054/12/20	0,7

Note sur les énoncés prospectifs

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui comprennent des expressions comme « s'attendre à », « compter », « projeter », « planifier », « croire », « estimer » ainsi que d'autres expressions similaires. En outre, tout énoncé qui pourrait porter sur le rendement futur, les stratégies, les perspectives ou la prise de mesures futures possibles par le fonds constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. La Banque CIBC ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.



Fonds communs Impérial
Portefeuilles axés sur la production de revenu

Banque CIBC
1-888-357-8777
www.cibc.com/fondsmutuels
info@gestiondactifscibc.com

CIBC Square
81 Bay Street, 20th Floor
Toronto (Ontario)
M5J 0E7